

<https://www.snetap-fsu.fr/AI-IE-IR-RIFSEEP-au-1er-janvier-2018.html>



AI IE IR : RIFSEEP au 1er janvier 2018

- Métiers - Ingénieur.e FR - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : dimanche 18 novembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Consultez [la note de service](#)

[L' Arrêté du 8 octobre 2018 portant application aux agents des corps des ingénieurs et des personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État est sorti.](#)

La date de mise en place est au 1er janvier 2018